

Contribution de la Ligue de Défense des Conducteurs au Sénat dans le cadre du groupe de travail sur le 80 km/h

80 km/h : La Ligue de Défense des Conducteurs auditionnée au Sénat !
Dans le cadre du groupe de travail sur la sécurité routière organisé par le Sénat, la Ligue de Défense des Conducteurs a été auditionnée le 6 mars 2018 afin d'apporter aux Sénateurs ses arguments contre le passage à 80 km/h. Cette audition a également permis de porter la voix des conducteurs face à une mesure injuste et inefficace.

Pour accéder à la contribution, [cliquez ici](#)

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



COMMISSION DE
L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE
ET DU DEVELOPPEMENT
DURABLE

COMMISSION DES LOIS
CONSTITUTIONNELLES,
DE LEGISLATION,
DU SUFFRAGE
UNIVERSEL,
DU REGLEMENT ET
D'ADMINISTRATION
GENERALE

GRUPE DE TRAVAIL
SUR LA SECURITE
ROUTIERE

M. Pierre-Olivier Cavey, directeur des études
et des campagnes

Mme Nathalie Troussard, secrétaire générale

Ligue de défense des conducteurs

Paris, le 21 février 2018

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous confirmer que vous serez entendus par MM. Jean-Luc Fichet, Michel Raison et Mme Michèle Vullien, rapporteurs du groupe de travail sur la sécurité routière.

Cette audition, sous forme d'une table ronde d'1 h 30¹, aura lieu au Sénat :

Mardi 6 mars 2018 à 15 h 30
(Salle 216, 2^{ème} étage aile est).

Je vous invite à vous présenter avec cette convocation et une pièce d'identité au

15 ter rue de Vaugirard – 75006 Paris.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma respectueuse considération.